

La mise en œuvre de la loi DALO Année 2009

Source : InfoDALO

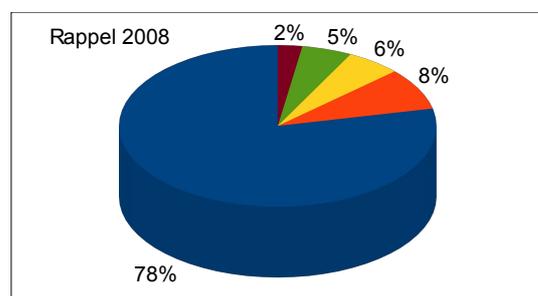
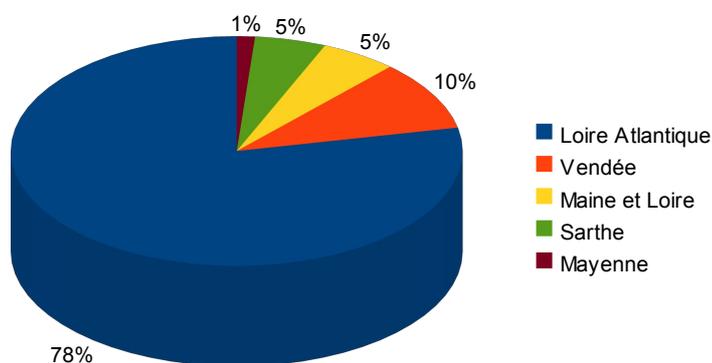
NB : les données 2008 et 2009 manquent parfois de fiabilité d'où la nécessité de faire montre de prudence dans l'analyse.

1) Activité des commissions de médiation

Au 31 décembre 2009, **2 154** recours ont été déposés au total en région Pays de la Loire (+ 1,13%) ce qui représente comme en 2008, 3,6% de l'ensemble des recours DALO en France. De même, le poids des recours « logement » reste stable et est de 92%.

La Loire-Atlantique concentre **toujours 78%** des recours reçus dans la région.

Répartition des recours logement et hébergement par département de dépôt



Activité des commissions de médiation en 2009

	Recours reçus	Recours avec décision	% Recours avec décision / Recours reçus	Décisions de la commission					
				Sans objet : solution trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire...)	Favorables	% Décisions favorables / Recours avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours avec décision
				4	5	6	7=6/2	8	9=8/2
1	2	3=2/1	4	5	6	7=6/2	8	9=8/2	
France	60 343	53 066	87,9%	3 797	1 905	22 810	43%	24 554	46,3%
Loire Atlantique	1 686	1 684	99,9%	372	14	598	35,5%	700	41,6%
Maine et Loire	118	106	89,8%	18	2	51	48,1%	35	33%
Mayenne	28	29	103,6%	1	0	9	31%	19	65,5%
Sarthe	110	112	101,8%	4	0	60	53,6%	48	42,9%
Vendée	212	229	108%	55	3	92	40,2%	79	34,5%
PDL	2 154	2 160	100,3%	450	19	810	37,5%	881	40,8%

colonne 3 : constat d'un rattrapage effectué en Mayenne, Sarthe et Vendée pour la prise de décisions (d'où % supérieur à 100%).

	Recours reçus 2008	Recours reçus 2009	% évolution
France	59 468	60 343	1,47%
Loire Atlantique	1 671	1 686	0,90%
Maine et Loire	119	118	-0,84%
Mayenne	53	28	-47,17%
Sarthe	109	110	0,92%
Vendée	178	212	19,10%
PDL	2 130	2 154	1,13%

Diminution de près de moitié du nombre de recours reçus en Mayenne alors qu'inversement, la Vendée enregistre une hausse de plus de 19% en 1 an.

Détail des recours « logement »

	Recours "logement" reçus	Recours "logement" avec décision	% Recours "logt" avec décision / Recours "logt" reçus	Décisions de la commission						
				Sans objet : solution logement trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire..)	Favorables logement (prioritaires et urgents)	Réorientation recours logement vers hébergement	% Décisions favorables / Recours "logt" avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours "logt" avec décision
	1	2	3=2/1	4	5	6	7	8=(6+7)/2	9	10=9/2
France	54 117	47 559	87,9%	3 526	1 591	19 320	1 107	43%	22 015	46,3%
Loire Atlantique	1 542	1 541	99,9%	360	13	367	129	32,2%	672	43,6%
Maine et Loire	107	96	89,7%	17	2	40	7	49%	30	31,3%
Mayenne	28	29	103,6%	1	0	9	0	31%	19	65,5%
Sarthe	110	112	101,8%	4	0	58	2	53,6%	48	42,9%
Vendée	203	220	108,4%	53	3	91	1	41,8%	72	32,7%
PDL	1 990	1 998	100,4%	435	18	565	139	35,2%	841	42,1%

Le volume des recours « logement » a progressé de 2% entre 2008 et 2009 (hausse en Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée). La Mayenne dont le nombre total de recours a fortement baissé est aussi le département où le taux de décision de rejet est le plus élevé. Il dépasse de plus de 23 pts la moyenne régionale et de 19 pts la moyenne nationale.

Détail des recours « hébergement »

	Recours "hébergement" reçus	Recours "hébergement" avec décision	% Recours "hbgt" avec décision / Recours "hbgt" reçus	Décisions de la commission					
				Sans objet : solution trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire...)	Favorables (prioritaires et devant être accueillis)	% Décisions favorables / Recours "hbgt" avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours "hbgt" avec décision
	1	2	3=2/1	4	5	6	7=6/2	8	9=8/2
France	6 226	5 507	88,5%	271	314	2 383	43,3%	2 539	46,1%
Loire Atlantique	144	143	99,3%	12	1	102	71,3%	28	19,6%
Maine et Loire	11	10	90,9%	1	0	4	40%	5	50%
Mayenne	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%
Sarthe	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%
Vendée	9	9	100%	2	0	0	0%	7	77,8%
PDL	164	162	98,8%	15	1	106	65,4%	40	24,7%

Comparativement à 2008, le volume des recours « hébergement » est en recul de 6% dans la région étant rappelé que la Loire-Atlantique concentre plus de 88% de ceux-ci. A noter que la Vendée se démarque par un taux de rejet très supérieur aux moyennes régionale et nationale.

2) Point sur les suites données aux décisions favorables des commissions

Détail sur les relogements à effectuer

	Favorables logement (prioritaires et urgents)	logés avant mise en oeuvre de la décision dans le parc privé	Mise en oeuvre des décisions				Ménages ayant déposé un recours logés	Bénéficiaires qui ne sont plus à reloger	Total des bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger	Bénéficiaires restant à reloger	% des bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger/ déc. fav.
			Offres bailleur faites aux bénéficiaires	Offres adaptées refusées par bénéficiaires	Bénéficiaires logés suite à offre	Bénéficiaires logés					
	6	11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+17	19=6-18	20=18/6
France	19 320	345	9 718	1 195	8 400	8 745	12 271	294	10 234	9 086	53%
Loire Atlantique	367	0	349	77	271	271	631	0	348	19	94,8%
Maine et Loire	40	1	39	7	33	34	51	0	41	-1	102,5%
Mayenne	9	0	15	4	10	10	11	0	14	-5	155,6%
Sarthe	58	1	52	10	44	45	49	0	55	3	94,8%
Vendée	91	23	35	10	27	50	103	16	76	15	83,5%
PDL	565	25	490	108	385	410	845	16	534	31	94,5%

87 % des requérants reconnus prioritaires dans la région ont reçu une proposition de logement adapté par l'un des bailleurs soit 8 pts de plus qu'en 2008. Sur le nombre de ménages restant à reloger, les chiffres sont à prendre avec prudence et n'ont pas été complètement fiabilisés.

Détail sur les accueils à effectuer

	Favorables suite recours héberg	Recours logement réorientés hébergement (rappel)	TOTAL PU héberg	accueillis avant mise en oeuvre décision favorable	Mise en oeuvre des décisions				Ménages ayant déposé un recours accueillis	bénéficiaires n'étant plus à accueillir (hors indpt et hors refus proposition adaptée)	Total des bénéficiaires accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à accueillir	Bénéficiaires restant à accueillir	% des bénéficiaires accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à accueillir/ déc. Fav.
					Propositions faites aux bénéficiaires	Propositions adaptées refusées par bénéficiaires	Bénéficiaires accueillis (suite proposition)	Bénéficiaires accueillis					
	6	10		11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+17	19=6+10-18	20=18/(6+10)
France	2 383	1 107	3 490	51	1 382	562	710	761	1 032	47	1 370	2 120	39,3%
Loire Atlantique	102	129	231	0	223	121	82	82	94	0	203	28	87,9%
Maine et Loire	4	7	11	1	8	3	5	6	7	0	9	2	81,8%
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Sarthe	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0%
Vendée	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0%
PDL	106	139	245	1	231	124	87	88	103	0	212	33	86,5%

En région Pays de la Loire, 57 % des ménages reconnus prioritaires en vue d'un hébergement ont déposé initialement un recours « logement ». Cette proportion est de 32 % pour la moyenne nationale. Le département de la Loire-Atlantique reste le plus concerné par ce type de recours (94%). Pour 97% d'entre eux, une proposition d'accueil a été formulée et un peu plus de la moitié a été acceptée par les ménages.

33 ménages sur les 245 à héberger dans la région en 2009 restaient en attente d'une offre d'accueil.